



COMITE DÉPARTEMENTAL DES YVELINES
ET
LA COMPAGNIE D'ARC DE TRAPPES

organisent

La division départementale Jeunes Tir à 18 m

Sélectif pour le Championnat de France

dimanche 18 janvier 2026

Gymnase Gagarine, rue Pierre COURTADE

78190 TRAPPES

GPS : N 48° 46' 33'' et E 1° 58' 46''

Horaires : 8h00 ouverture du greffe.

Déroulement : 9h00 contrôle du matériel puis 3 volées d'essai sur sa cible à la distance,

Suivi du début du tir sélectif rythme AB/CD

Dimanche : U13/U15 blasons de 60cm / U18/U21 (Blasons de 40cm) / Trispots sur demande lors de l'inscriptions pour toutes les catégories

Inscription : La composition des équipes est à renvoyer au comité Départemental avant le 05 janvier 2026. jeunes@archers78.fr

Les tirs libres sont acceptés uniquement les samedi et dimanche matin en fonction du nombre de places, contacter l'organisateur pour inscription par mail : compagniearctrappes@gmail.com. Prix de la place 9.00€ à régler auprès de la compagnie de Trappes.

Phases finales : vers 14 h, 3 volées d'essai

Voir déroulé page suivante.

Chaussures de sport en salle

Tenue blanche ou de club sont OBLIGATOIRE pour les archers et le coach.

Une restauration (buvette / sandwiches) sera assurée sur place tout au long de la compétition. La Compagnie d'Arc de Trappes met à votre disposition, **en vente ou en location (2€)** des gobelets réutilisables (plus de gobelets jetables ni de canettes). Ceux qui ont déjà leur gobelet, pensez à l'apporter !



**COMITE DÉPARTEMENTAL DES YVELINES
ET
LA COMPAGNIE D'ARC DE TRAPPES**



Phases Finales

Toutes les équipes se rencontrent une fois, soit 4 matchs par équipe pour la catégorie U13/U15 et 5 matchs pour la catégorie U18/U21. L'ordre des matchs sera déterminé par le classement à l'issue du classement des archers lors du tir de qualification.

Les matchs à vide doivent être tirés avec comptage des points (3 volées, 6-0 pour les arcs classiques), ils comptent comme « gagné ».